RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Justice- Solidarité
MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Institut National de la Statistique (INS)
Programme d'Appui au Renforcement des Capacités Statistiques (PARCS)

RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE DU DP1 DE CROISIERE DU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES (PARCS)

Février 2016

Sommaire

Remerciements **3**

Résumé exécutif **4**

Introduction **7**

I. Contexte institutionnel **8**

II. Objectifs du projet et les structures de mise en œuvre **9**

II.1 Objectifs 9

II.2 – Structures de mise en œuvre 10

a) L'Unité de Gestion 10

b) L'Assistance Technique 10

c) Le Comité de pilotage 10

III. Mise en œuvre des activités **11**

- A l'Institut National de la Statistique 11
- Au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation 12
- Au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique 12
- Au Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail 13
- Au Ministère de la Santé 13
- Au Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP-SRP) 14
- Au Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration (MFPREMA) 14

IV- Situation financière **18**

V- Inventaire des équipements et mobiliers de bureau de l'Unité de Gestion du DP1 et son fonctionnement **20**

VI- Liste des documents produits **20**

VII- Difficultés rencontrées et solutions apportées **20**

VIII- Recommandations et conclusion **22**

VIII.1 – Recommandations 22

VIII.2 – Conclusion 23

IX – Annexes **24**

Remerciements

Le présent rapport d'exécution du DP1 du Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Statistiques (PARCS) a été préparé par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) sous les directives de Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale.

L'équipe de l'Unité de Gestion remercie en premier lieu l'Union Européenne pour son financement et son personnel concerné pour leur appui constant dans la mise en œuvre satisfaisante du projet et leur implication effective dans la résolution des nombreux problèmes liés aux différents réapprovisionnements que le projet a connus.

Les remerciements vont également à :

- 1°) l'Ordonnateur National (délégué) du FED, le(s) Coordonnateur(s) et les responsables de la section opérationnelle et de la section contrat-finances de la Cellule de Gestion du FED en charge du suivi du projet PARCS ;
- 2°) l'Institut National de la Statistique, en particulier ses directeurs généraux successifs, ainsi que toute son équipe d'encadrement, les directeurs des département techniques notamment de la coordination et la programmation statistique, les chefs de service ou de division, les cadres et personnels d'exécution et d'appui. Ils ont permis chacun à leur niveau, l'initialisation, le lancement, puis la mise en œuvre de plus en plus accélérée des activités du projet PARCS ;
- 3°) les cadres des services de statistique et de planification des trois ministères de l'Education (MEPU, MESRS, METFP), et du Ministère de la Santé, ainsi que l'équipe du Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP-SRP) et à travers eux l'ensemble des secteurs statistiques participant au Système Statistique National de la République de Guinée ; et
- 4°) enfin la Délégation de l'Union Européenne, en particulier les responsables concernés de la section opérationnelle et de la section contrat-finances, pour les efforts fournis dans la résolution des nombreuses difficultés rencontrées et ceci en relation constante et étroite avec la Cellule de Gestion du Fonds Européen de Développement (CGFED).

Résumé exécutif

Le projet PARCS a contribué à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2009-2013, qui a été prolongée jusqu'en 2015.

Il a ainsi permis d'améliorer la disponibilité des données statistiques plus fiables nécessaires pour la formulation, le suivi et l'évaluation de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

L'exécution des activités ont permis d'atteindre les quatre (4) objectifs spécifiques suivants :

OS1 : Le dispositif institutionnel et organisationnel du Système Statistique National (SSN) a été renforcé : la nouvelle loi statistique (2014) a été révisée en prenant en compte tous les aspects institutionnels et organisationnels de l'activité statistique et permettant ainsi à la République de Guinée, de se conformer à ses engagements internationaux : Principes fondamentaux de la Charte Africaine de la Statistique, instauration du visa statistique, adoption des normes techniques les plus exigeantes pour contribuer à améliorer la qualité des données statistiques.

Les textes d'application de cette nouvelle loi statistique (deux décrets et trois arrêtés), ont été promulgués dans le cadre du projet. Ces actes permettront à l'INS de mettre en place son Conseil d'Administration ; ce qui lui favorisera dans le cadre de la réforme de son statut en Etablissement public administratif (EPA) et à travers sa Direction en charge de la coordination statistique, de convoquer enfin le Conseil National de la Statistique, et de mettre en place ses Commissions thématiques spécialisées. Dans le même ordre d'idées, il faut aussi noter la mise en place d'un répertoire des sources de données statistiques.

OS2 : La couverture et la qualité de la production statistique sont améliorées
Ces amélioration concernent l'INS et les différents secteurs bénéficiaires du projet. Il faut néanmoins reconnaître qu'elles ont davantage concerné la production régulière de statistiques, l'élaboration des annuaires statistiques et leur mise à disposition sous format papier et électronique, que le renforcement de la qualité des données statistiques où beaucoup d'efforts reste encore à fournir ; notamment au niveau de la santé.

Concernant la production statistique du SSN, elle a été normalisée grâce à l'élaboration du volume 1 des concepts et définitions et du volume 2 des codes et nomenclatures.

OS3 : Les capacités en vue d'accroitre l'efficacité des services ont été renforcées par la formation de **273** cadres dont **78** femmes des structures bénéficiaires dans divers domaines et leur dotation en équipements informatiques et matériels de bureau pour un coût total de **898 579 520** GNF.

OS4 : L'archivage, la diffusion et l'utilisation des données statistiques sont améliorées (OS4) : En effet, les bases de données de certains secteurs bénéficiaires ont été développées et mises à disposition, les publications d'annuaires et de dépliants se sont multipliées, les sites web ont été rénovés (INS) ou créés (Ministère Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique, Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et Ministère de la .Santé), l'utilisation des données statistiques a été facilitée.

En conclusion, la mise en place effective du statut d'Etablissement Public Administratif (EPA), avec toutes les prérogatives et la souplesse attachées à ce mode de fonctionnement, pourrait être un facteur facilitant une évolution beaucoup plus radicale des comportements professionnels des cadres de l'INS tout en les motivant dans leurs activités courantes. D'autre part, la possibilité d'activer effectivement le Conseil National de la Statistique devrait être un levier important pour dynamiser le Système Statistique National.

Malgré les multiples difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du DP1 de croisière, des résultats satisfaisants ont été obtenus ; tant en termes de réalisation physique des activités qu'en termes de taux d'exécution financière.

Ainsi, le taux de décaissement par rapport au budget total du projet est de **92,51%**, celui de l'avance reçue **97,76%** et le taux d'engagement par rapport au budget du projet **94,61%.**

Dans la perspective d'une nouvelle stratégie de développement de la statistique (SNDS2 : 2016-2020), en adéquation avec le nouvel horizon international de l'amélioration de la mesure des Objectifs pour le Développement Durable (ODD 2030) adoptés par les Nations Unies en septembre 2015, l'INS et plus généralement le SSN guinéen doivent

prendre en compte les recommandations suivantes : (i) améliorer le fonctionnement de l'INS par la mise en place de son Conseil d'Administration ; (ii) renforcer le fonctionnement du SSN et celui de la Direction en charge de la coordination statistique à l'INS, en réunissant enfin le Conseil National de la Statistique ; (iii) mettre en œuvre, l'ensemble des suggestions et des plannings indicatifs, suggérés par les missions d'experts internationaux court terme en avril/mai 2014 puis en juin 2014 ; et (iv) veiller à la réussite de la réforme de l'INS-EPA.

La mise en œuvre de ces recommandations repose sur les deux piliers fondamentaux déjà cités dans les différents rapports d'activités du PARCS et donc repris car encore d'actualité pour ce rapport final :

- un INS bien organisé selon une gestion efficace axée sur les résultats (GAR) avec l'appui vigilant de son Conseil d'Administration ;
- et une Direction de la Coordination et de la programmation statistique dynamique et disposant des compétences nécessaires suffisamment motivées pour insuffler un véritable changement au sein des principaux secteurs du SSN avec maintenant l'appui du Conseil National Statistique.

Introduction

La convention de financement n° **GN/FED/022971** (engagement financier global) et **n° 2013/335-697** (engagement individuel) finançant le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Statistiques (PARCS) a été signée le 24 août 2011 pour un coût total de **7 636 298 833** GNF. Un devis programme de croisière a été endossé en 2014 pour une période de 8 mois allant du **24 décembre 2013 au 23 août 2014**.

Le premier avenant de prolongation de ce devis programme a été endossé par la Délégation de l'Union Européenne (DUE) pour prolonger la date de mise en œuvre jusqu'au **23 février 2015**. Au terme de cet avenant, suite aux différents réaménagements, la date de mise en œuvre a été prolongée au **24 juin 2015**, soit une durée de **4 mois**. Par manque de ressources financières, cette prolongation n'a pas eu d'effets sur l'exécution des activités. C'est ainsi qu'une nouvelle prolongation du devis programme allant du **24 juin au 24 août 2015** a été nécessaire pour pouvoir clôturer correctement le projet.

Le devis-programme qui fait l'objet du présent rapport d'exécution a été géré en régie directe publique par un Régisseur et un Comptable désignés par l'Ordonnateur national.

La période couverte par ce rapport d'exécution couvre la période de mise en œuvre du devis programme de croisière qui a été prolongée jusqu'au 24 août 2015.

L'objectif du présent «**RAPPORT D'EXECUTION**» est de répondre aux dispositions de l'alinéa 3.12 des modalités techniques et administratives de mise en œuvre du DP1 de croisière qui dispose que le Régisseur et le Comptable devront établir un rapport final succinct d'exécution.

Il donne en détails les principaux résultats obtenus, les activités non exécutées ainsi que la situation financière du DP1 de croisière. Il comprend huit (9) parties : (i) le contexte institutionnel du SSN ; (ii) l'objectif du projet et les structures de mise en œuvre ; (iii) la mise en œuvre des activités ; (iv) la situation financière du DP1 de croisière ; (v) l'inventaire des équipements de l'UGP et son fonctionnement ; (vi) la liste des documents produits ; (vii) les principales difficultés rencontrées ; (viii) la conclusion et les recommandations ; et (ix) les annexes.

I. Contexte institutionnel

Le contexte institutionnel du Système Statistique National (SSN) guinéen est marqué par le passage de la Direction Nationale de la Statistique (DNS) en Institut National de la Statistique (INS) par l'adoption du décret **N° 078/PRG/CNDD/SGG du 10 mai 2010.** Toutefois, malgré le retard enregistré dans le parachèvement des réformes institutionnelles, dû aux fréquentes crises sociales et politiques que le pays a traversé, l(INS continue de fonctionner sur les anciens statuts de la DNS. Ses principales étapes de sont les suivantes :

- **1958** : Création de la Direction Générale de la Statistique (DGS) ;
- **1981** : Création du Centre National de l'Informatique et de Gestion (CNIG) par décret N°031/PRG/81 du 10 janvier 1981 ;
- **1988** : le CNIG devient la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) ;
- **1997** : Création de la Direction Nationale de la Statistique (DNS) par le décret n°97/063/PRG/SGG du 5 mai 1997 ;
- **2010** : Création de l'INS par décret N°078/PRG/CNDD/SGG du 10 mai 2010.

II. Objectifs du projet et les structures de mise en œuvre

II.1 Objectifs

Le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités des Statistiques pour le suivi de la réduction de la pauvreté (PARCS) rentre dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Ainsi, ses champs d'intervention reposent sur le plan d'actions de la SNDS qui couvre la période de 2008-2013 et qui a été prolongée jusqu'en 2015. Il a débuté en juillet 2012 et a pris fin le 23 août 2015 du point de vue de son engagement financier.

L'objectif principal du projet est sur la base de la SNDS de disposer des données statistiques fiables nécessaires pour la formulation, le suivi et l'évaluation de la SRP et de l'atteinte des OMD.

De manière spécifique, le projet vise à améliorer la couverture et la qualité de la production statistique, en renforçant les capacités du personnel de l'Institut National de la Statistique (INS) et des services statistiques des ministères sectoriels concernés ainsi que leur dispositif institutionnel et organisationnel, et ce afin d'améliorer les capacités de diffusion, d'archivage et d'utilisation des données statistiques.

A cet effet, les principaux services bénéficiaires sont : l'Institut National de la Statistique (INS), les trois ministères de l'Éducation, le ministère de la Santé, le Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP-SRP) et le Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration..

II.2 – Structures de mise en œuvre

Les structures de mise en œuvre sont les suivantes suit :

a) L'Unité de Gestion, qui comprend:

- le Régisseur principal et son suppléant;
- le Comptable principal et son suppléant;
- L'Assistant Administratif et Financier (AAF);
- Le Point focal ;
- La Secrétaire, le Planton et la Femme de ménage.

b) L'Assistance Technique comprenant :

- Le chef de mission AT (AT01);
- L'expert statisticien informaticien multisectoriel (AT02) basé à l'INS ;
- L'expert statisticien de l'éducation (AT03) basé au MEPU-A;
- L'expert statisticien de la santé (AT04) basé au BSD-SNIS du Ministère de la santé ;
- La Cellule de Gestion du FED (CGFED) rattachée à l'Ordonnateur National du FED ; et
- La DUE.

c) Le Comité de pilotage

Le **Comité de Pilotage** n'ayant pas été mis en place, son rôle a été mené par le régisseur principal à travers les réunions mensuelles de suivi du projet PARCS instaurées à cet effet. Ces réunions, regroupaient les représentants de toutes les structures bénéficiaires, le Point focal du projet, l'Unité de Gestion, la Cellule de Gestion du FED, l'Assistance Technique et la Délégation de l'Union Européenne.

III. Mise en œuvre des activités

La mise en œuvre des activités du projet du PARCS a permis d'atteindre les quatre (4) principaux résultats attendus.

R1 : Le dispositif institutionnel et organisationnel a été renforcé grâce la réalisation des activités suivantes :

- La Loi statistique et ses textes d'application (deux (2) décrets et trois (3) arrêtés) sont édités et diffusés ;
- Le Conseil National de la Statistique (CNS) est mis en place (novembre 2015) ;
- Les documents sur le diagnostic organisationnel et sur les reformes du SSN en général et de l'INS en particulier sont élaborés et disponibles;
- Le manuel de procédures administratives et de Ressources humaines de l'INS est élaboré et disponible ;
- Le manuel de procédures comptables et financières de l'INS est élaboré et disponible ;
- Le manuel de procédures de production statistiques caractéristiques de l'INS est élaboré dans sa phase initiale ;
- Les rapports sur les programmes annuels d'activités du SSN de 2012 et 2013 sont élaborés, édités et diffusés ; et
- Le répertoire des sources statistiques et les dépliants sont édités et diffusés.

R2 : La couverture et la qualité de la production statistique ont été améliorées. La réalisation des activités ci-dessous a permis d'atteindre les résultats ci-dessous par bénéficiaire.

❖ A l'Institut National de la Statistique

- les annuaires statistiques de 2012 et 2013 sont édités et diffusés;
- le recueil de concepts, définitions et méthodes statistiques pour les producteurs et les utilisateurs de statistiques est disponible ;
- le recueil des codes et classifications utilisés est disponible ;
- la série des comptes nationaux 2006-2011 est éditée et disséminée;
- les dépliants de l'annuaire statistique de 2013 sur l'environnement sont édités

- la réalisation de la collecte des prix de base dans les sept (7) régions naturelles pour le calcul d'un IHPC national test sur Excel dans le cadre le l'extension de l'Indice des Prix à la Consommation des ménages ; et
- la tenue de l'atelier de clôture du PARCS le **20 août 2015**.

❖ Au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation

- Le lancement de la campagne de collecte est effectué ;
- La reproduction des outils de collecte en quantité et en qualité suffisantes a été faite ;.
- Les fiches d'enquête ont été distribuées ;
- Les chargés de statistiques de l'éducation sont formés au logiciel des statistiques de l'éducation ;
- Les bases de données du secteur de l'éducation sont finalisées ;
- 100 cadres ont été formés sur la formulation des requêtes ;
- Les indicateurs de suivi-évaluation du Programme Sectoriel de l'Education (PSE) sont disponibles ;
- L' appui au suivi de la collecte et de la saisie des données;
- Les ateliers d'analyse des données statistiques ont été réalisés;
- Les ateliers de validation des annuaires de 2013-2014 ont été tenus;
- Les annuaires de 2012-2013 et 2013-2014, le rapport d'analyse et les dépliants sont édités et diffusés.

❖ Au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

- L' appui au suivi de la collecte et de la saisie des données a été réalisé;
- Les fiches d'enquêtes statistiques sont disponibles et mieux renseignées ;
- Les outils de collecte sont disponibles ;
- Les bases de données sont mises ;
- Les informations statistiques sont analysées et amendées ;
- L'atelier sur l'analyse des données a été tenu ;
- Les ateliers de validation des annuaires 2012-2013 et 2013-2014 ont été tenus ;
- Les annuaires 2012-2013 et 2013-2014, les rapports d'analyse et les dépliants sont disponibles sur support papier et sur CD-ROM.

- **Au Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail**
  - l' appui au suivi de la collecte et de la saisie des données;
  - Les outils de collecte sont reproduits en quantité suffisante.
  - Les fiches d'enquête sont disponibles ;
  - Les bases de données 2012-2013 sont mises à jour, et disponibles en version électronique et sur le site web ;
  - Les indicateurs de suivi et d'évaluation sont disponibles ;
  - L'atelier de formation visant à outiller les cadres à la formulation des requêtes a été réalisé ;
  - l'atelier sur l'analyse des données a été fait ;
  - les annuaires 2012-2013 et 2013-2014 ont été validés ;
  - les annuaires 2012-2013 et 2013-2014, les rapports d'analyse et les dépliants sont édités, diffusés et disponibles.
- **Au Ministère de la Santé**

En raison de la crise EBOLA depuis décembre 2014, le secteur de la santé a connu peu de réalisations. Cependant, il convient de noter quelques réalisations :

- L'édition des nouveaux outils du Système National d'Informations Sanitaires (SNIS) ainsi que le guide d'utilisation ;
- la réalisation de la nouvelle application informatique pour la gestion des données sanitaires et sa mise en ligne ;
- le démarrage des ateliers de formation des chargés de statistiques sur les nouveaux outils et la nouvelle application. Ces activités ont été interrompues suite à certaines défaillances constatées au niveau de la nouvelle application et ses outils de collecte lors de la première séance de formation ; et
- l'édition des annuaires nationaux et régionaux de la santé pour l'année 2012.

- **Au Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SP-SRP)**

Au SP-SRP, les principales réalisations portent sur :

- L'élaboration du plan et du manuel de suivi et d'évaluation de la SRP ;
- La reproduction du rapport d'étape de mise en œuvre du DSRP III pour l'année 2014.

- **Au Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration (MFPREMA)**, il s'agit de la dotation en équipements informatiques :

- Quatre (4) ordinateurs PC ;
- Deux (2) imprimantes ;
- Un (1) disque dur ;
- Cinq (5) clés USB ; et
- Quatre (4) onduleurs.

Il convient de signaler que la non réalisation de certaines activités non des moindres a porté préjudice sur l'atteinte de cet objectif. Ce sont :

- La constitution d'une équipe de huit (8) formateurs nationaux pour former les chargés de statistiques sanitaires dans les préfectures et dans les régions ;
- La poursuite de la formation des chargés de statistiques sanitaires sur les nouveaux outils du SNIS et la nouvelle application informatique.
- La formation pédagogique à la démarche qualité en statistique ;
- L'élaboration du tableau de bord de suivi des indicateurs de la Santé de 2013 ;
- Le voyage d'étude sur un système d'informations sanitaires performant pour deux cadres du BSD.

Il convient de noter à ce niveau, qu'en plus de l'existence de la crise EBOLA qui a mobilisé la plupart des cadres du SNIS, les principales causes du faible taux de réalisation des activités du secteur de la santé sont entre autres :

1. le manque de leadership au niveau du Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) de la Santé ;
2. la non finalisation à temps des nouveaux outils du SNIS par l'AT04 de la santé ;
3. le manque de coordination au sein du Système National des Informations Sanitaires (SNIS) ;
4. la mise à jour de la nouvelle application informatique, suite aux remarques, suggestions et recommandations formulées par l'équipe de validation lors des deux séances de validation de l'application ; et
5. le manque de ressources humaines compétentes en la matière.

En effet, pendant presque deux (2) ans, le BSD de la Santé n'avait pas de Directeur Général. Cette situation a ainsi créé un vide institutionnel qui, a engendré à son tour le non suivi et la non coordination des activités dudit secteur.

R3 : Les capacités en vue d'accroitre l'efficacité des services ont été renforcées par la mise en œuvre des actions ci-dessous :

- les textes pour la mise en place d'une gestion centralisée du personnel du SSN ont été élaborés ;
- 100 utilisateurs de statistiques ont été formés ;
- la formation des utilisateurs des indices de prix à la consommation des ménages a eu lieu ;
- la production et la diffusion des données statistiques sont améliorées ;
- la formation de **273** cadres dont **78** femmes des structures bénéficiaires dans divers domaines (**voir tableau 1** en annexe) ;
- la dotation des structures bénéficiaires en équipements informatiques et matériels de bureau pour un coût total de **898 579 520** GNF. ((**voir tableau 2** en annexe).

Tableau 3 : Répartition des équipements informatiques et bureautiques par structure bénéficiaire

Structures bénéficiaires	Serveur	Mini serveur	Micro ordinateur	Ordinateur portable	Imprimante.	Disque dur amovible	Clés USB	Graveur Externe	Photocopieur	Photocop Centre de reprographie	Onduleur on line	Onduleur line interactive	Vidéo projecteur
INS	1		20	2	12	12	24	1		1	1	20	1
MEPU-A		1		8	3	1	10		1		1		
MS						7	50						1
MESRS		1	3		2	1	4		1		1	3	1
METFP-ET		1	3		2	1	4				1	3	
MFPREMA			4		2	1	5					4	
SP-SRP			2		1		4					2	
UG du DP									1				
Total	**1**	**3**	**32**	**10**	**22**	**23**	**101**	**1**	**3**	**1**	**4**	**32**	**3**

INS = Institut National de la Statistique ;

MEPU-A = Ministère de l'Enseignement Pré universitaire et de l'Alphabétisation ;

MS = Ministère de la Santé ;

MESRS = Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

METFP-ET = Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail ;

MFPREMA = Ministère de la Fonction Publique, de la Reforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration ;

SP-SRP = Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté ; et

UG du DP = Unité de gestion du Devis Programme.

Malgré ces résultats hautement positifs, pour atteindre les résultats de cet objectif, d'importantes activités restent encore à réaliser. Ce sont :

- La tenue de l'atelier portant sur la définition des emplois postés dans le SSN ;
- la définition et la validation des emplois de statisticiens et démographes ;
- L'élaboration d'un plan de carrière pour le personnel statisticien;
- L'élaboration d'un plan stratégique de formations ; et
- La mise en place d'un cadre de partenariat INS-SSN et les Centres scientifiques de formation supérieure.

R4 : L'archivage, la diffusion et l'utilisation des données statistiques sont améliorées grâce à la réalisation des activités suivantes :

- La mise à jour du site web de l'INS : adresse : www.stat-guinee.org ;
- La création et la mise en ligne des sites web du ministère de la Santé (www.sante.net) et des ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'enseignement technique ; de la formation professionnelle, de l'emploi et du travail : adresse : www.educations.net et www.sante-guinee.net ;
- L'élaboration des plaquettes des sites ;
- La création et l'opérationnalisation des bases de données du secteur de l'éducation ;
- la finalisation et la validation de la base de données sur le suivi et l'évaluation des indicateurs (BDSEIP) de la SRP3 ;et
- l'édition du plan et du manuel de suivi-évaluation de la SRP.

IV- Situation financière

L'exécution financière du DP1 par objectif se présente comme suit :

Le total des dépenses justifiées au 02 décembre 2015 s'élève à **7 064 584 453** francs guinéens, représentant un mémoire de dépenses, soit un taux de décaissement de **92,51%.**

Tableau 4 : La situation des dépenses justifiées par chapitre budgétaire :

Code	Libellé	Budget du devis-programme (1)	Mémoires antérieurs (2)	Présent mémoire (3)	Cumul des mémoires (4)=(2)+(3)	Solde Disponible (1)-(4)	Taux exécution (%) (4)/(1)
1	ACTIVITES	6 939 275 200	6 449 187 720	0	6 449 187 720	490 087 480	92,94%
2	FRAIS TRANSVERSAUX	664 434 868	612 303 309	3 093 424	615 396 733	49 038 135	92,62%
3	IMPREVUS	32 588 765	0	0	0	32 588 765	0,00%
	Total Chapitre	**7 636 298 833**	**7 061 491 029**	**3 093 424**	**7 064 584 453**	**571 714 380**	**92,51%**

Quant à la situation des dépenses justifiées par rubrique, elle se présente comme suit :

Tableau 5 : La situation des dépenses justifiées par rubrique budgétaire

Rubriques budgétaires	Budget DP1	Montant décaissé	Solde	Taux d'exécution
R1 : Renforcer le dispositif institutionnel et organisationnel	1 013 825 000	1 012 820 000	1 005 000	99,90
R2 : Améliorer la couverture et la qualité de la production statistique	2 784 412 900	2 412 858 700	371 554 200	86,66
R3 : Renforcer les capacités en vue d'accroître l'efficacité des services	2 377 930 300	2 271 721 520	106 208 780	95,53
R4 : Améliorer l'archivage, la diffusion et l'utilisation des données statistiques	763 107 000	751 787 500	11 319 500	98,52
Frais transversaux	664 434 868	615 396 733	49 038 135	92,62
Imprévus	32 588 765	0	32 588 765	0,00
Total	**7 636 298 833**	**7 097 173 218**	**539 125 615**	**92,51**

La représentation graphique des taux de réalisation des activités par objectif est la suivante.

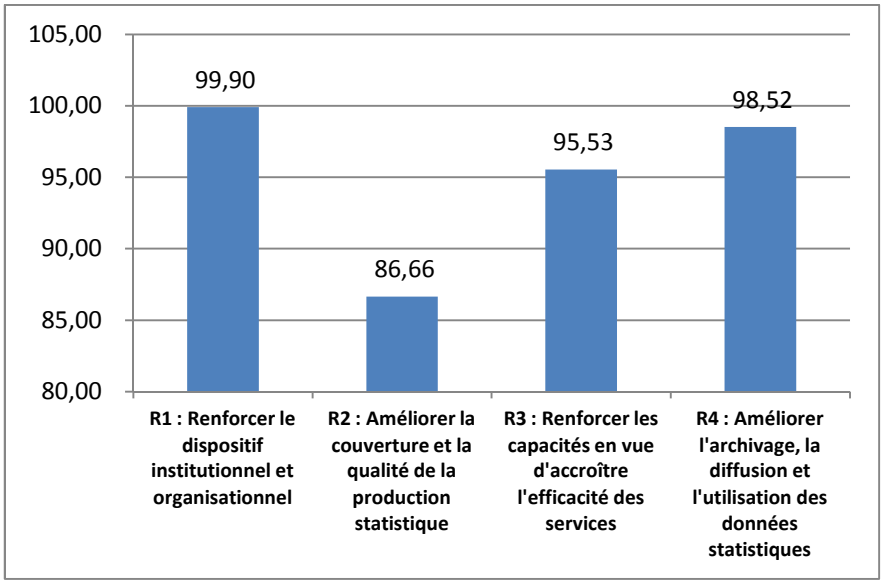

L'analyse du graphique donne les taux d'exécution des objectifs :

R1 : 99,90% ; **R2** : 86,66% ; **R3** : 95,53% et **R4** : 98,52%.

L'objectif **R2** (Améliorer la couverture et la qualité de la production statistique) a enregistré le faible taux d'exécution. Cette faiblesse est due à celle enregistrée par le ministère de la santé dans la mise en œuvre de ses activités.

Tableau 6 : Situation financière globale du DP1 de croisière

N°	Libellés	Montants en GNF
1	Montant du DP1 de croisière	**7 636 298 833**
2	Montant total des avances reçues (montant mobilisé)	**7 224 981 091**
3	Montant de l'avance décaissé	**7 063 728 192**
	Montant de l'avance non décaissé (Solde à reverser)	**161 252 899**
4	Montant non mobilisé par rapport au budget du DP1	**411 317 742**

De ces données, il ressort les taux de décaissements sont les suivants :

- taux de décaissement des avances reçues est de : ***97,76%*** ,
- taux de décaissement par rapport au budget est de : ***92,50%*** ;
- le taux d'engagement du montant du DP1 est de : ***94,61%*** ;
- le taux de non mobilisation est de : ***5,39%*** .

V- Inventaire des équipements et mobiliers de bureau de l'Unité de Gestion du DP1 et son fonctionnement

Du point de vie fonctionnement, l'Unité de Gestion (UGP) du DP1 de croisière n'a pas rencontré de difficultés majeures. Les primes des fonctionnaires mis à la disposition du projet PARCS ont été régulièrement payées, il en est même que les salaires du personnel d'appui sous contrat.

Les dépenses normales et récurrentes de fonctionnement ont été également prises en charge de manière régulière sur les ressources de la régie.

Du point de vue équipements, l'UGP a été dotée d'équipements informatiques, bureautiques et de mobiliers. (**voir tableau 7 en annexe**).

VI- Liste des documents produits

La mise en œuvre du projet a favorisé l'élaboration, la production et la diffusion de plusieurs documents à savoir : les rapports, les annuaires, les manuels, divers, etc… (**voir la liste en annexe**).

VII- Difficultés rencontrées et solutions apportées

Quelques difficultés non des moindres ont été rencontrées au cours de la mise en œuvre du devis programme de croisière. Ce sont entre autres :

- Le recrutement d'un consultant à court terme pour l'élaboration des dossiers d'appels d'offres pour le marché de fourniture de matériels informatiques et bureautiques et pour le marché de prestation de service relatif au Développement de l'Application de Gestion Informatisée des Statistiques Sanitaires (SINIS) a tardé et n'a pu avoir lieu qu'en **septembre 2014**. Ceci a retardé non seulement l'élaboration de ces documents, mais aussi certaines activités liées notamment, à l'acquisition du serveur et matériels informatiques, au développement des sites web de l'INS, des secteurs de l'éducation et de la santé. Ce retard a aussi rendu impossible l'exécution de certaines activités du DP1 ;
- La non appropriation du contenu du DP par les services bénéficiaires a causé un grand retard dans l'exécution des activités ;

- La correction des erreurs constatées lors de l'ouverture du compte a eu comme conséquences le retard dans l'élaboration des premiers mémoires des dépenses ;
- Le retard accusé dans l'approvisionnement du compte ;
- Le paiement tardif des demandes de réapprovisionnements des mémoires antérieurs ; et
- Le retard accusé dans la désignation du nouveau Régisseur selon les critères de l'Union Européenne ;
- le manque de leadership au niveau du Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) de la Santé pour une meilleure coordination des activités du SNIS.

Les solutions proposées pour atténuer les effets de certains de ces retards ont été les réaménagements et les prorogations successifs du DP1 comme indiqués ci-dessous :

- de 6 mois allant du **23/08/2014 au 23/02/2015** (prorogation normale) ;
- de 4 mois allant du **24/02 au 23/06/2015** (réaménagement exceptionnel;
- de 2 mois allant du **24/06 au 23/08/2015** (prorogation exceptionnelle).

Ces opérations ont été accompagnées d'avenants successifs au contrat **SOFRECO** de la mission d'assistance technique et d'avenants de prolongation :

- du **09/07 au 23/08/2014**;
- du **24/08 au 31/10/2014**;
- du **1er/11/2014 au 30/05/2015**; et
- du **31/05 au 23/08/2015**).

Cependant, malgré l'obtention de ces avenants, les grands retards accusés dans les réapprovisionnements relatifs aux mémoires de dépenses **n°4**, **n°5** ont empêché l'exécution normale des activités.

VIII- Recommandations et conclusion

VIII.1 – Recommandations

Afin de poursuivre la mise en œuvre satisfaisante de la SNDS, il est nécessaire, voire indispensable de prendre en compte dans les futures interventions les principales recommandations ci-dessus :

1: Améliorer le fonctionnement de l'INS par la mise en place de son Conseil d'Administration.

2: Renforcer le fonctionnement du SSN et celui de la Direction en charge de la coordination statistique à l'INS, en parfaite collaboration avec le Conseil National de la Statistique.

3: Mettre en œuvre, l'ensemble des suggestions et des plannings indicatifs, suggérés par les missions d'experts internationaux court terme en avril/mai 2014 puis en juin 2014.

4: Veiller à la réussite de la réforme de l'INS-EPA et plus largement des (principaux) secteurs du SSN, les secteurs déjà bénéficiaires du PARCS et les nouveaux secteurs bénéficiaires du projet d'appui statistique à venir en relation avec la mesure de la réalisation des projets déjà financés dans le cadre du 10ème FED et ceux progressivement à venir dans le cadre du 11ème FED.

A ces principales recommandations, il convient d'ajouter celles relatives à :

- La poursuivre dans un bref délai de la formation des chargés de statistiques du ministère de la santé afin de rendre opérationnel la nouvelle application informatique de gestion des données sanitaires et les nouveaux outils de collecte ;
- La priorisation dans les prochaines interventions des activités qui n'ont pas été réalisées ;
- Le soutien des sectoriels de l'Education et de la santé afin de renforcer et de pérenniser les acquis en matière de production des annuaires et de fonctionnement de leur site web ;
- L'organisation d'un atelier pour évaluer la mise en œuvre de la SNDS afin de bien orienter l'utilisation des futures interventions dans une nouvelle SNDS ; et

- L'appui à l'Institut National de la Statistique (INS) en tant que structure technique de référence et organisme exécutif central du Système Statistique National dans son rôle de fournisseur public officiel des statistiques.

VIII.2 – Conclusion

De l'analyse du contenu du cadre logique du DP1 de croisière, il ressort que la non réalisation de certaines activités non des moindres a été, d'une manière générale conditionnée par la non mise en place des reformes proposées dans le rapport du diagnostic institutionnel et organisationnel de l'INS en particulier et du SSN en général.

La non réalisation de ces activités a fait que la coordination statistique a connu certaines faiblesses liées à la mise en place tardive du CNS (novembre 2015).
Les retards accusé dans les réapprovisionnements ont freiné l'exécution en temps normal des activités programmées.

La crise d'EBOLA et le vide institutionnel matérialisé par l'absence du Directeur Général du Bureau de Stratégie et du Développement (BSD) pendant presque deux (2) ans ont négativement influencé le suivi et la coordination des activités dudit secteur. Ce qui du coût, a occasionné le faible d'exécution des activités.

Cependant, malgré les multiples difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du DP1 de croisière, les résultats obtenus montrent à suffisance que le projet a eu une mise en œuvre satisfaisante.

IX – Annexes

Tableau 1 : Formation des cadres des structures bénéficiaires

N°	Libellé formation	Nombre de participants	
		Total	Femmes
1	Cartographie	10	4
2	Utilisateurs des indices de prix	50	15
3	Excel (débutant et avancé)	30	10
4	Développement et administration des sites web	13	2
5	STATA	25	5
6	SPSS	24	6
7	ACCESS	23	5
8	Cubes OLAP	13	2
9	Logiciel d'archivage (Toolkit)	14	7
10	Power Point	24	7
11	Calcul et interprétation des indicateurs de l'Education	18	4
12	Statistiques descriptives	29	8
	TOTAL	**273**	**78**

Tableau 2 : Liste des équipements informatiques et bureautiques

N°	Libellé équipement	Quantité
1	Groupe électrogène de 60 KVA	1
2	Photocopieur - Centre de reprographie;	1
3	Photocopieur de bureau	1
4	Serveur d'application et de données	1
5	Mini-serveurs d'application et de données	3
6	Ordinateurs de bureau	32
7	Ordinateurs portables	10
8	Imprimantes	22
9	Disques durs amovibles	23
10	Clés USB	101
11	Graveur externe	1
12	Onduleur de type double conversion de 3 000 VA	1
13	Onduleurs de type double conversion 2 000 VA	3
14	Onduleurs de type line interactive	32
15	Vidéo projecteurs	3

Tableau 7 : Inventaire des équipements et matériels de l'Unité de Gestion du Projet

N°	Désignation	Quantité
1	Chaises de bureau	10
2	Bureaux	4
3	Ordinateurs PC	2
4	Photocopieurs	1
5	Imprimante noir blanc	1
6	Imprimante en couleur	1
7	Armoires	2
8	Coffre-fort	1
9	Climatiseurs	2
10	Machine relieuse	1
11	Destructeur de papier	1
12	Réfrigérateur	1
13	Stabilisateurs	5
14	Onduleurs	2
15	Appareil numérique	1
16	Tableaux liesse (affichage)	3
17	Tasses à café	11
18	Table (support imprimante en bois)	1
19	Rideaux	2
20	Documents édités et disponibles	52
21	Cafetière	1
22	Petites cuillères	2
23	Grandes cuillères	1
24	Fourchettes	1
25	Sceaux ordinaires	3
26	Sceau EBOLA	1
27	Tasses à café	12
28	Tabouret pour le sceau EBOLA	1
29	Plateau pour les tasses	1
30	Poubelles	3

Liste des documents élaborés, produits et diffusés

1. Compendium volume 1: recueil des concepts et définitions ;
2. Compendium volume 2 : les codes des nomenclatures;
3. Rapport d'activités du SSN 2011-2013 ;
4. Annuaire statistique de l'INS 2012 ;
5. Loi Statistique ;
6. Annuaire statistique enseignement primaire 2013-2014 ;
7. Annuaire statistique enseignement secondaire 2013-2014 ;
8. Le répertoire des sources statistiques
9. Les dépliants des sources statistiques ;
10. Les comptes nationaux série 2006-2011;
11. Les outils de collectes de données de 2013-2014 du MEPU-A ;
12. Les annuaires statistiques et dépliants de 2013-2014 de MEPU-A ;
13. Les fiches d'enquêtes statistiques du MESRS ;
14. Les outils de collecte Les outils de collecte du MESRS ;
15. Annuaire statistiques de 2012-2013 et 2013-2014 du MESRS;
16. Dépliants des annuaires de 2012-2013 et 2013-2014 du MESRS ;
17. Rapports d'analyse de 2012-2013 et de 2013-2014 de MERSRS ;
18. Les outils de collecte de METFP ;
19. Annuaire statistiques de 2012-2013 et 2013-2014 du METFP;
20. Dépliants des annuaires de 2012-2013 et 2013-2014 du METFP ;
21. Rapports d'analyse de 2012-2013 et de 2013-2014 de METFP ;
22. Les outils de collecte du SNIS ;
23. Les fiches d'enquêtes statistiques du MESRS ;
24. Les outils de collecte Les outils de collecte du MESRS ;
25. annuaires statistiques de 2012-2013 et 2013-2014 du MESRS;
26. Dépliants des annuaires de 2012-2013 et 2013-2014 du MESRS ;
27. Rapports d'analyse de 2012-2013 et de 2013-2014 de MERSRS ;
28. Les outils de collecte de METFP ;
29. Annuaire statistiques de 2012-2013 et 2013-2014 du METFP;

30. Dépliants des annuaires de 2012-2013 et 2013-2014 du METFP ;
31. Rapports d'analyse de 2012-2013 et de 2013-2014 de METFP ;
32. Les outils de collecte du SNIS ;
33. Les annuaires statistiques 2012 de la Santé ;
34. Dépliants des informations statistiques sur les aides et les programmes d'investissement public ;
35. Le plan et le manuel de suivi-évaluation de la SRP ;
36. Les plaquettes des sites web ;
37. Le diagnostic organisationnel de l'INS et du SSN ;
38. Les propositions de réforme du SSN ;
39. Rapport sur l'Evaluation des besoins de formation du personnel de l'INS ;
40. Le manuel de procédures administratives et de Ressources humaines de l'INS ;
41. Le manuel de procédures comptables et financières de l'INS ;
42. le manuel de procédures de production statistiques caractéristiques de l'INS ;
43. Rapport d'étape de mise en œuvre du DSRP III pour 2014 ;
44. Le rapport semestriel de SOFRECO (octobre 2013 mars 2014) ;
45. Le rapport semestriel de SOFRECO (janvier-juin 2014) ;
46. Le rapport semestriel de SOFRECO (juillet - décembre 2014) ;
47. Le rapport semestriel de SOFRECO (janvier – août 2015) ;
48. Les rapports et les supports des cours de formations dans divers logiciels ;
49. Les contrats des marchés de fournitures (Groupe électrogène, Equipements informatiques et bureautiques) ;
50. Les rapports de démarrage des contrats de service (SECI SA et SISTI GUINEE) ;
51. Divers.